

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 15

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 12

Date de convocation :
19/02/21

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 24 février 2021

L'an deux mil vingt un et le vingt-quatre du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, PUGINIER Régis, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe.

Excusés : Mme BIAU-PRADEL Gisèle, PEREZ Fernand, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : M. QUINTA Régis

En préambule, M. le Maire remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la mise en sécurité de l'abri de l'école.

Point 1 : vote compte administratif 2020 budget principal et affectation du résultat – M. le Maire ne participe pas au vote. Mr Bondoui prend la présidence. Le compte administratif s'établit comme suit : dépenses de fonctionnement : 396.503,34 € - Recettes de fonctionnement : 519.368,12 € - Excédent de clôture : 122.864,78 € - Résultat antérieur reporté : 443.846,69 € - Résultat cumulé : 566.711,47 € - Dépenses d'investissement : 259.549,08 € - Recette d'investissement : 205.723,65 € - Résultat de l'exercice : -53.825,43 € - résultat antérieur reporté : -53.604,86 € - Restes à réaliser en dépenses : 0,00 € - Restes à réaliser en recettes : 61.685,00 € - Affectation en réserves (1068) : 45.745,29 € - report en fonctionnement : 520.966,18 €. Adopté à l'unanimité.

Point 2 : vote compte administratif 2020 budget lotissement Barri Pitchou et affectation du résultat - M. le Maire ne participe pas au vote. Mr Bondoui prend la présidence. Le compte administratif s'établit comme suit : dépenses de fonctionnement : 0,00 € - Recettes de fonctionnement : 0,75 € - Excédent de clôture : 0,75 € - Résultat antérieur reporté : 11.239,88 € - Résultat cumulé : 11.240,63 € - Dépenses d'investissement : 0,00 € - Recette d'investissement : 0,00 € - Résultat de l'exercice : 0,00 € - résultat antérieur reporté : 60.511,03 € - Excédent total cumulé : 71.751,66 € - Adopté à l'unanimité.

Point 3 : approbation compte gestion 2020 budget principal – les résultats du compte de gestion du receveur sont identiques à ceux du compte administratif. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : approbation compte gestion 2020 budget lotissement Barri Pitchou - les résultats du compte de gestion du receveur sont identiques à ceux du compte administratif. Adopté à l'unanimité.

Point 5 : dossiers « plan de relance » – dans le cadre du plan de relance, M. le Maire propose trois dossiers, pouvant être subventionnés jusqu'à 80 % : portes extérieures salle des fêtes pour un montant HT de 5476 €, fenêtres logement 1^{er} étage côté ouest du presbytère pour un montant de 2404 € HT, remplacement de la chaudière de l'école par une pompe à chaleur pour un montant de 14246 € HT. Les membres présents privilégieraient des portes en « alu » à la salle des fêtes, plutôt que des portes en bois. Le devis sera réactualisé en ce sens. Adopté à l'unanimité.

Point 6 : abattage platanes Canal du Midi et Rigole : VNF demandent l'abattage de 88 platanes en 5 points différents : sur la Rigole de la Plaine, « en amont du pont de Lamarque » et « en amont de la Minoterie » ; sur le Canal du Midi, en « limite de Labastide d'Anjou », « entre le déversoir et l'écluse de l'Océan », « à l'aval de l'écluse de l'Océan côté océanique ». Après discussion, les membres présents demandent la replantation rapide sur les points « limite Labastide d'Anjou » et « déversoir/Ecluse », ne sollicitent pas de replantation sur les trois autres secteurs, souhaitent la création d'un arboretum à Naurouze. Une convention, en ce sens, est à envisager. Adopté à l'unanimité.

Point 7 : questions diverses

- ✓ Prochaine réunion le 2 mars à 18h30 pour « restitution » du projet CCCLA
- ✓ Replacer la Vierge à St Laurent : samedi à 14h
- ✓ Aménagement arrière de la salle des fêtes : intervention de S2GP avec mini-pelle, puis placement des pavés autobloquants pour accéder à la cave.
- ✓ Etagères archives : montage par conseillers municipaux.

- ✓ Défense incendie : suite à la réunion de travail de la commission chargée de ce dossier, priorisation de : borne incendie de « la Ville » ; bâche à St Laurent : 10 entités sur Montferrand, 4 sur la commune d'Avignonet (cette dernière participerait au prorata), achat de terrain est nécessaire ; bâche au hameau d'En Bonis ou borne sur réseau BRL.
- ✓ Voies communales : demande par courrier d'enlèvement de la terre mise sur accotements lors du curage de fossés sur secteur Brouguet/la Janate par propriétaire riverain. Traçage des emplois à réaliser sur routes.
- ✓ Cimetière St Laurent : réflexion à l'aménagement des allées.
- ✓ Eglise St Pierre : partiellement inscrite aux M.H. Visite d'un architecte du patrimoine. Etat des lieux sanitaire. Diagnostic sur la structure et sur l'embellissement (plâtres, voute,...). Toiture à nettoyer, infiltration au niveau du clocher, à la jonction avec le presbytère. Remontée d'eau par capillarité, contreforts « s'écarternt ». Mouvement sur chapelles par retrait/gonflement argiles. Faire fenêtre d'exploration sur toiture + sondage de fondations. Un cyprès touche église.
- ✓ P.A.V. : Naurouze, En Bonis et village : plaque en thermolaqué (10.867 €), couleur à choisir sur échantillon, crépis beige.
- ✓ Canal du Midi voie verte : demande de reconduction parution sur site internet www.canaletvoieverte.com
- ✓ Décision à la prochaine séance.
- ✓ Local à louer : pas de nouveau contact.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Ch. PRADEL

